

INTERCO
NORMANDIE
SUD EURE

**PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL
DE L'INTERCO NORMANDIE SUD EURE**

**CONSULTATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE (PPVE)
DU 19 MAI AU 17 JUIN 2025 INCLUS**

COMPOSITION DU DOSSIER

Conformément à la réglementation en vigueur, le dossier mis à disposition du public dans le cadre de la présente consultation du public par voie électronique (PPVE) comporte différentes pièces :

Les pièces techniques du projet de PCAET de l'Interco Normandie Sud Eure :

Ces pièces correspondent à l'ensemble des pièces du projet de PCAET, tel qu'il a été arrêté par le conseil communautaire de l'Interco Normandie Sud Eure lors de sa séance du 25 septembre 2024 à savoir :

- Diagnostic
- État initial de l'environnement
- Stratégie
- Programme d'actions
- Évaluation environnementale stratégique
- Résumé non technique
- Bilan de la concertation

Les avis expressément reçus sur le projet de PCAET arrêté :

- Avis du Préfet de la Région Normandie
- Avis de la Région Normandie
- Avis de l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable (IGEDD)

En l'absence de leur retour exprès, les autres avis sont réputés favorables. Il s'agit des deux avis suivants : avis du Préfet de la Région Centre Val-de-Loire et avis de la Région Centre Val-de-Loire

Le rapport dit « mémoire en réponse » à l'avis de l'IGEDD

INTERCO NORMANDIE SUD EURE

AVIS DE PARTICIPATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

PROJET DE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

En application de l'article L.123-19 du code de l'environnement, une procédure de participation du public par voie électronique est organisée afin de recueillir les observations et propositions du public sur le projet de Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de l'Interco Normandie Sur Eure arrêté par le Conseil Communautaire le 25 septembre 2024.

Cette participation du public par voie électronique sur le projet de PCAET sera ouverte pendant 30 jours consécutifs : du lundi 19 mai 2025 au mardi 17 juin 2025 inclus.

Le dossier mis à disposition du public, comprenant entre autres l'évaluation environnementale stratégique ainsi que l'avis de l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable (IGEDD) sur ce projet, sera consultable pendant la période ci-avant indiquée :

- En version numérique sur le site de l'Interco Normandie Sud Eure : www.inse27.fr
- En version papier dans les Espaces France Service de l'Interco Normandie Sud Eure, à leurs horaires habituels d'ouverture au public à consulter sur www.inse27.fr

Durant cette période, le public pourra formuler ses observations et propositions auprès de l'Interco Normandie Sud Eure par mail à : pcaet@inse27.fr

Il ne sera pas tenu compte des observations et propositions émises par toute autre voie que celle indiquée ci-dessus, ainsi que de celles émises en dehors de la période mentionnée ci-dessus.

À l'issue de cette période du public, un document de synthèse des observations et propositions du public reçues sera rédigé.

Le PCAET, éventuellement modifié pour tenir compte des avis officiels émis et des remarques du public, sera soumis à l'adoption du Conseil Communautaire de l'Interco Normandie Sud Eure.

Au plus tard à la date de l'adoption du PCAET et pendant une durée minimale de trois mois, l'Interco Normandie Sud Eure publiera sur son site internet la synthèse des observations et propositions du public avec l'indication de celles dont il a été tenu compte et les motifs de la décision.

Toute information complémentaire relative à cette procédure peut être obtenue auprès de l'Interco Normandie Sud Eure par mail : pcaet@inse27.fr

Le présent avis est consultable sur le site de l'Interco Normandie Sud Eure.

Coordonnées de l'autorité compétente : INTERCO NORMANDIE SUD EURE, 84 rue du Canon, 27130 Verneuil-d'Avre-et-d'Iton, 02.32.32.93.01